

Problèmes Suisses, relations confédérales : le "mur de l'indifférence" plutôt que la "barrière des röstis"!

Autor(en): **A.-M.L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **32 (1986)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-848441>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le « mur de l'indifférence » plutôt que la « barrière des röstis » !

Le fossé entre Suisse romande et alémanique est beaucoup moins profond qu'on le prétend...

Le fossé entre Suisse romande et alémanique est beaucoup moins profond qu'on le prétend, c'est plutôt un mur d'indifférence qu'il s'agit d'abattre, notamment en encourageant les contacts personnels entre membres des diverses communautés linguistiques du pays. Tel est le constat dressé par la Fondation pour la collaboration confédérale (FCC), qui a présenté à la presse un rapport sur la question intitulée « Se connaître pour s'entendre ».

Dans quelle mesure malaise romand, germanisation galopante ou autres « barrière des röstis » correspondent-ils à la réalité du pays ? Pour répondre à cette question, et pour promouvoir les contacts interculturels, la FCC a mené pendant trois ans un programme de recherche financé par la Confédération. Sa conclusion : le situation est loin d'être aussi mauvaise que certains l'ont dit, et, au niveau des contacts, il se fait bien davantage que ce que l'on soupçonne généralement.

Un no man's land

« Nous n'affirmons pas pour autant que le dialogue entre Suisses soit parfait », a souligné l'auteur de l'étude Paolo Barblan. En fait, il manque souvent une prise de conscience véritable du fait que la Suisse est un pays quadrilingue : « La Suisse n'est pas constituée d'un bloc alémanique autour duquel graviteraient, en guise de décoration, les satellites de la latinité, aux populations sympathiques et exotiques. » A l'inverse, pour beaucoup de Romands, la Suisse alémanique constitue une sorte de no man's land d'où émergent quelques sites connus comme Zurich, Berne ou Bâle.

Le rapport plaide en faveur d'une attitude plus positive devant la diversité des cultures. Celles-ci doivent être considérées comme une possibilité unique d'enrichissement réciproque, et non comme une entrave à la propre indépendance culturelle. Pour battre en brèche le « mur de l'indifférence », la FCC s'efforce d'encourager avant tout les contacts personnels et les activités touchant aux médias. Elle a publié à cet effet une liste de 34 propositions concrètes.

La FCC insiste notamment sur l'intérêt des contacts interculturels entre communes (jumelages) et les échanges de classes scolaires, qui sont d'excellents moyens de favoriser le rapprochement direct des personnes et de surmonter clichés et préjugés. Dans le même ordre d'idées, elle préconise l'échange d'apprentis entre les régions linguistiques et la décentralisation des sièges d'organisations et d'institutions centrales ainsi que de secteurs de grandes entreprises vers la Suisse romande.

Dans le domaine des communications, le rapport constate que la presse écrite publie beaucoup d'articles sur d'autres parties du

pays. La question est de savoir s'ils sont lus. Dans les médias électroniques, on observe aussi une intensification des échanges.

La FCC se prononce pour un enseignement plus précoce de « l'autre » langue. De l'avis de son directeur Max Frenkel, le problème que constitue la montée du « Schwyzer-tütsch » aux dépens du bon allemand a été reconnu même outre-Sarine. Il serait illusoire de vouloir renverser le courant - les Alémaniques tiennent trop à leur identité - mais la vague devrait avoir atteint son point culmi-

Ces Romands qui se mettent au « Schwyzer-tütsch »...

Oui, il existe des Romands qui, plutôt que de se sentir tristement tenus à l'écart lorsque leurs compatriotes alémaniques se mettent à parler le dialecte entre eux, se décident à apprendre des rudiments de « Schwyzer-tütsch ».

Il y a huit ans que la première méthode d'enseignement, lancée par Martin Zwicky à Fribourg, a vu le jour. A commencer par l'ancien conseiller fédéral Georges-André Chevallaz, plus de 10 000 Romands ont acquis manuel et cassettes propageant cette méthode nouvelle, relève la Fondation pour la collaboration confédérale dans son rapport « Se connaître pour s'entendre », présenté à la presse. Une méthode qui permet à ceux qui l'ont comprise dans le Triangle d'or Bâle-Zurich-Berne. Plus récemment, elle a été suivie par la méthode « Los emol » qui, plus modestement, entend uniquement fournir à ses utilisateurs un instrument qui leur permettent de comprendre le « Schwyzer-tütsch ».

Les Chambres de commerce de Suisse romande, à l'initiative de celle de Fribourg, ont mis sur pied un diplôme de « Schwyzer-tütsch ». L'examen porte aussi bien sur la compréhension que sur l'usage parlé du dialecte ainsi que sur la connaissance de la Suisse d'outre-Sarine. A ce jour, des sessions ont été mises sur pied dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel et Vaud. Genève s'appête à suivre le mouvement. Les candidats - 30 à 40 pour le moment - ont l'occasion de suivre des cours organisés par diverses écoles d'éducation permanente ou de se préparer en autodidactes. Ceux qui se lancent dans cette aventure sont motivés essentiellement par des raisons professionnelles : développer les contacts avec leurs collègues alémaniques en dehors des relations du travail ou des négociations qui se

font - ils ne peuvent tout de même pas se passer du « Hochdeutsch ».

La collection CH

La Fondation pour la collaboration confédérale qui a son siège à Soleure, a été créée en 1967 par les cantons et la Nouvelle société helvétique. Parmi ses réalisations, les plus connues sont la collection CH (traductions d'œuvres littéraires d'auteurs suisses), les échanges de jeunes entre régions linguistiques et la Conférence suisse sur l'informatique.

déroulent, en principe, dans la langue de Goethe étudiée à l'école. A noter que l'Université de Lausanne est la seule haute école romande à offrir un cours de « Schwyzer-tütsch » deux heures par semaine lors du semestre d'hiver.

Du côté des plus jeunes, certains établissements secondaires s'efforcent de familiariser les élèves avec les caractéristiques des dialectes suisses alémaniques, profondément enracinés dans l'histoire des régions et de leur donner l'occasion de les comprendre au moins en partie. L'Ecole supérieure de commerce de La Chaux-de-Fonds fait œuvre de pionnier à cet égard, en donnant ce cours régulièrement.

Inquiétude

En Suisse alémanique, la progression du dialecte à tous les niveaux de l'enseignement et dans toutes les branches, y compris l'allemand, commence à préoccuper les autorités scolaires, en particulier la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et celle des directeurs de gymnases suisses. Des recommandations ont été émises, rappelant que la langue de l'enseignement est, à partir du degré secondaire, l'allemand. Le canton de Soleure, le premier, a rappelé à l'ordre ses enseignants et interdit officiellement en janvier 1983 l'usage du dialecte au niveau secondaire. Dans plusieurs autres cantons, une démarche analogue est envisagée, sous forme de décret ou de recommandation.

Au niveau des « bonnes » résolutions, la CDIP et la SSR (Société suisse de radiodiffusion et télévision) ont l'intention de se réunir cet automne pour étudier des moyens visant à redonner une plus grande importance à la langue de Goethe.

A.-M. L
Journal de Genève